UNIGESTION

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cette SICAV. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cette SICAV et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UNI-GLOBAL - EQUITIES WORLD classe SAH-EUR (LU0337270200)

un compartiment de UNI-GLOBAL

Lemanik Asset Management S.A. est la Société de Gestion (la « Société de Gestion ») de la SICAV.

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs

Le compartiment offre la possibilité de participer aux opportunités offertes par le marché des actions sur le plan mondial. Son objectif est de construire un portefeuille qui présente le meilleur rapport entre le risque estimé et la rentabilité espérée. Le compartiment est investi selon une approche active qui consiste à choisir un portefeuille qui offre le risque estimé optimal compte tenu de l'univers considéré.

Politique d'investissement

Le compartiment investit principalement dans les catégories suivantes d'instruments : actions sur le plan mondial libellées dans différentes devises.

Le compartiment peut détenir des produits dérivés afin de couvrir le risque de change et/ou dans un but d'optimisation de la gestion des investissements.

Les investissements ne sont soumis à aucune restriction géographique ou de devise.

Le portefeuille est géré de manière discrétionnaire sans indice de référence.

Le compartiment est exprimé en USD.

La classe d'actions est exprimée en EUR.

Le risque de change de cette classe d'actions est couvert.

L'investisseur a le droit d'obtenir le rachat de ses actions sur demande. Les opérations de rachats ont lieu à chaque jour ouvrable complet au Luxembourg et chaque jour ouvrable complet à la Bourse de New York. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que, dans des circonstances exceptionnelles, la possibilité pour l'investisseur d'obtenir le rachat de ses actions peut être limitée ou suspendue.

Il s'agit d'actions de capitalisation. Les revenus et gains en capital sont réinvestis.

Recommandation

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport endéans 6 années.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Que représente cet indicateur synthétique ?

- Les actions de la classe SAH-EUR sont classées dans la catégorie 4, car la valeur de l'action peut évoluer moyennement et par conséquent le risque de perte et l'opportunité de gain peuvent être modérés.
- La catégorie de risque a été calculée en utilisant les données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de la classe d'actions est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risque.
- Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Quels risques importants ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique ?

- Le recours à des techniques de couverture du risque de change de la devise de la classe d'actions par rapport à la devise de référence du compartiment a pour objectif d'atténuer le risque de change sans pour autant pouvoir l'éliminer.
- L'investisseur devra également prendre en considération d'autres facteurs de risque liés à sa situation personnelle et circonstances particulières actuelles et futures.

Où trouver plus d'informations au sujet des risques du compartiment ?

Des informations supplémentaires concernant les risques d'un investissement dans le compartiment sont indiquées dans la section correspondante du prospectus de la SICAV disponible au siège social du SICAV et sur le site internet www.unigestion.com .

Frais

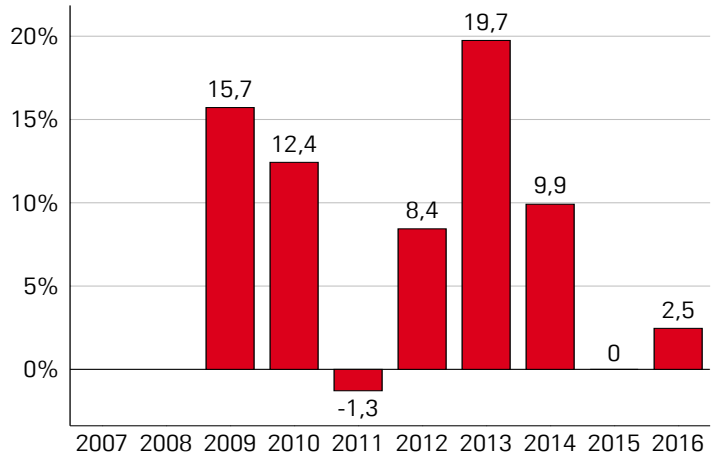
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,00%
Frais de sortie	0,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par la SICAV sur une année	
Frais courants	1,50%
Frais prélevés par la SICAV dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation de la SICAV, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.
Les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur dans la SICAV. Généralement, l'investisseur ne paie aucun frais d'entrée. Ces frais sont uniquement appliqués pour la distribution. Dans tous les cas, aucun frais de sortie n'est appliqué. L'investisseur pourra obtenir auprès de son conseiller ou de son intermédiaire financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
L'échange (ou conversion) d'une partie ou de la totalité des actions en actions d'un autre compartiment ou d'une autre classe d'actions est gratuit.
Les frais courants sont représentés par une commission forfaitaire qui correspond au montant maximum pouvant être facturé. Le gestionnaire s'engage à prendre à sa charge les frais qui excèderaient ce montant. Pour chaque exercice, le rapport annuel de la SICAV donnera le montant exact des frais encourus.
Le chiffre des frais courants exclut :

- les frais de transactions, sauf les frais liés à l'achat et la vente de fonds cibles.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la rubrique intitulée "Frais à charge de la société" du prospectus de la SICAV, qui est disponible au siège social de cette dernière ainsi que sur www.unigestion.com .

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
Tous les coûts et commissions ont été pris en compte à l'exclusion des frais d'entrée et de sortie.
La performance passée a été calculée en EUR.
Le compartiment a été lancé le 17 janvier 2008.
La classe d'actions a été lancée le 28 octobre 2008.

Informations pratiques

Dépositaire
JP Morgan Bank Luxembourg S.A.

Informations supplémentaires et disponibilité des prix
Des informations supplémentaires sur la SICAV, une copie de son prospectus, son dernier rapport annuel et semestriel et les derniers prix des actions du compartiment peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège de la SICAV ou sur www.unigestion.com .
Le prospectus, le dernier rapport annuel et semestriel de la SICAV sont disponibles en anglais. La SICAV pourra vous renseigner sur d'éventuelles autres langues dans lesquelles ces documents sont disponibles.

Responsabilité
La responsabilité de Lemanik Asset Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Fiscalité
La SICAV est soumise à la législation fiscale du Luxembourg. La résidence de l'investisseur pourrait avoir une incidence sur sa situation fiscale personnelle.

Politique de rémunération
Un exemplaire papier de la politique de rémunération actualisée de la Société de gestion, y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, est disponible gratuitement sur demande. Une description détaillée de cette politique est également disponible à l'adresse www.lemanikgroup.com/management-company-service_substance_governance.cfm.

Informations spécifiques
Le compartiment UNI-GLOBAL - EQUITIES WORLD peut émettre aussi d'autres classes d'actions.
Des informations sur d'éventuelles autres classes d'actions commercialisées dans votre pays sont disponibles auprès du siège de la SICAV.
Ce document d'informations clés pour l'investisseur décrit un compartiment de UNI-GLOBAL qui peut être composé de plusieurs compartiments. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels sont établis pour l'ensemble de la SICAV.
Les actifs et les passifs d'un compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de sorte que les engagements d'un compartiment n'affectent pas les autres compartiments.
L'investisseur a le droit d'échanger les actions qu'il détient dans un compartiment contre des actions du même compartiment ou d'un autre compartiment. Les informations sur les modalités de souscription, de rachat et de conversion sont renseignées dans le prospectus de la SICAV.